



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/2
22 June 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-quatrième réunion
Montréal, 25 - 29 juillet 2011

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Introduction

1. Ce document présente les activités du Secrétariat depuis la 63^e réunion du Comité exécutif

Avis concernant les décisions de la 63^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 63^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/60 & Corr.1), contenant les décisions du Comité exécutif, a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 63^e réunion et il a été affiché sur le site Web et l'Intranet du Fonds multilatéral. De plus, les décisions relatives aux approbations de projet, aux retards dans la mise en œuvre et aux retards dans la proposition de tranches annuelles ont été communiquées à 61 pays visés à l'Article 5 ainsi qu'aux agences bilatérales et aux agences d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 63^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion, au Secrétariat de l'ozone et au programme OzonAction du PNUE pour transmission aux réseaux régionaux et il a été publié sur le site Web et l'Intranet du Fonds multilatéral.

Arriérés de contributions de la Fédération de Russie

3. Le Secrétariat a appris par un courrier électronique (20 mai 2010) de M. Vasiliev, le coordonnateur des accords sur l'ozone et conseiller au département de la coopération internationale (ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement) de la Fédération de Russie, qu'une réunion a été tenue entre les représentants du ministère des Affaires étrangères et du ministère des Finances (MINFIN). M. Vasiliev a avisé le Secrétariat que le MINFIN allait nommer un négociateur pour participer aux consultations à venir sur les arriérés de contributions en marge de la 31^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties (OEWG) et de la 23^e réunion des Parties.

Changement des dates de la 64^e réunion

4. Suite à la décision 62/71 du Comité exécutif au sujet du lieu et des dates de la 64^e réunion du Comité exécutif, le président du Comité exécutif a envoyé aux membres par écrit une proposition de changement de dates pour la tenue de la 64^e réunion passant du 11 au 15 juillet au 25 au 29 juillet 2011, car, en raison de circonstances exceptionnelles, la 31^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties (OEWG) sera tenue à Montréal du 1^{er} au 5 août 2011, au lieu de Bangkok. N'ayant reçu aucune objection de la part des membres, le Secrétariat a envoyé des invitations pour une réunion qui sera tenue du 25 au 29 juillet 2011.

Examen des tâches préparatoires à la 64^e réunion

5. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 64^e réunion.

État des ressources et planification

Soldes et disponibilité des ressources

6. Pour préparer le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/4, le Secrétariat a examiné les soldes engagés et non engagés de projets achevés détenus par les agences ainsi que tous coûts d'appui des agences, associés aux fonds qui restent de ces projets achevés. Le document contient le calcul du montant total des ressources à la disposition du Comité exécutif pour des approbations à la 64^e réunion.

Plans d'activités de 2010-2014 et retards dans la présentation des tranches annuelles

7. Le Secrétariat a préparé un rapport sur l'état de la planification des activités à la lumière des approbations octroyées à la 63^e réunion, les demandes et recommandations ou propositions de

financement présentées à la 64^e réunion dans les plans d'activités de 2011-2014. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/5 contient le calcul de la valeur total des activités du plan d'activité de 2011 n'ayant pas été présenté à la 63^e ou 64^e réunion.

État de la mise en oeuvre des projets accusant un retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal

8. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/6 contient une mise à jour sur l'état de conformité des pays visés à l'article 5 assujettis aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal. Il fournit de l'information sur les pays visés à l'article 5 qui font l'objet de décisions des Parties et de recommandations du Comité d'application en matière de conformité; des données sur la mise en œuvre des programmes de pays, incluant une analyse sectorielle des données sur la consommation de SAO; des informations sur les projets avec des retards de mise en œuvre et les projets pour lesquels des rapports de situation additionnels sont requis. En réponse à la décision 63/4(b)(i)), le document contient aussi un nombre de suggestions d'amélioration pour le système de rapport du programme sur le Web que le Secrétariat tentera de mettre en œuvre d'ici la fin de 2011.

Mise en œuvre du programme

Surveillance et évaluation

9. À l'égard de la décision 63/11(d)(i), l'administratrice principale, Surveillance et évaluation a préparé une stratégie pour la diffusion et la communication des leçons retenues des expériences de mise en œuvre antérieures (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/7). L'administratrice principale, Surveillance et évaluation a aussi préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/8 qui contient un examen de la publication intitulée *Regulations to Control Ozone Depleting Substances: a Guide Book (2000)* à la suite d'une demande faite à l'administratrice principale, Surveillance et évaluation à la 63^e réunion où il a été invité à consulter ce document avant de présenter une proposition révisée sur l'examen des systèmes d'autorisation et de réglementation des SAO.

Rapports d'étape au 31 décembre 2010

10. Le Secrétariat a fait la compilation et l'analyse des données financières des agences d'exécution et des agences bilatérales, ainsi que le résumé des progrès réalisés dans les projets et activités appuyés par le Fonds multilatéral au 31 décembre 2010. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/9 contient un résumé sur l'avancement des projets à l'échelle nationale et sur l'exécution d'activités jusqu'à la fin de 2010, ainsi que les observations et les recommandations du Secrétariat.

Évaluation de la mise en oeuvre des plans d'activités de 2010

11. Le Secrétariat a préparé une évaluation des plans d'activités de 2010 des agences d'exécution, en fonction des indicateurs de performance adoptés par la décision 41/93, de la pondération révisée de la décision 47/51 et des cibles adoptées pour les plans d'activités de 2010 par le Comité dans ses décisions 61/7 à 61/10, et en tenant compte des rapports d'étape et des rapports financiers soumis à la 64^e réunion du Comité exécutif. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/15 comporte en outre une analyse des tendances pour chacun des neuf indicateurs de performance utilisés dans les évaluations des exercices antérieurs, ainsi que les résultats de l'évaluation qualitative de la performance des agences d'exécution fondée sur les observations communiquées par les administrateurs des unités nationales d'ozone (UNO).

Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports

12. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/16 contient l'examen et les observations du Secrétariat au sujet des rapports périodiques en retard sur la mise en œuvre des plans nationaux d'élimination (PNE), les plans de gestion de l'élimination finale (PGEF), les projets visant le secteur de la production et les projets de démonstration et d'investissement comportant des exigences particulières pour la remise de rapports sont contenus dans les accords et décisions du Comité exécutif approuvés entre la 59^e et la 62^e réunion. Le Secrétariat a examiné les rapports périodiques à la lumière des propositions de projet initiales, des données sur les SAO communiquées par les gouvernements respectifs en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal et des décisions pertinentes du Comité exécutif et de la réunion des Parties.

Examen des projets

13. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/17, qui contient des statistiques et un aperçu des soumissions reçues des agences d'exécution et des agences bilatérales. Le Secrétariat a reçu 111 demandes de financement de ces agences, incluant de nouveaux accords pluriannuels et des projets et activités d'une valeur totale de 711 488 646 \$ US. À l'issue du processus d'examen des projets par le Secrétariat, 29 projets et activités ont été recommandés pour approbation globale et 72 projets et activités ont été soumis au Comité exécutif pour examen individuel. Le financement total demandé à la 64^e réunion s'élève à 184 949 899 \$ US.

14. Un nombre de questions a été soulevé pendant le processus d'examen et ces questions sont traitées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/17, incluant : Les PGEH qui propose une réduction supérieure à 10 pour cent de la référence de base d'ici 2015; le financement pour les pays dont la consommation se situe entre 361 et 400 tonnes métriques dans le secteur de l'entretien; les pays dont la consommation totale de HCFC est supérieure à 360 tonnes métriques et qui devraient traiter la consommation dans le secteur de la fabrication en premier pour satisfaire les mesures de réglementation de 2013 et 2015; et, les dispositions relatives à la flexibilité en vertu des plans de gestion de l'élimination des HCFC.

Comptes provisoires de 2010

15. Le Secrétariat a étudié le document sur les comptes provisoires de 2010 préparé par le Trésorier ainsi que les comptes de 2010 du Secrétariat du fonds (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/51). Les comptes finaux de 2010 seront présentés à la 65^e réunion du Comité exécutif.

Secteur de la production

16. À sa 63^e réunion, le Comité exécutif a été informé que trois propositions avaient été reçues pour l'audit technique du secteur de la production des HCFC en Chine. Le Secrétariat du Fonds a avisé la Section des contrats et des achats (UNON/PTSS) de la décision 63/63(b) à Nairobi. UNON/PTSS a demandé au Secrétariat du Fonds d'exécuter l'examen technique des propositions et a fourni une évaluation fondée sur les critères d'évaluation qui avaient été indiqués dans l'appel d'offres de UNON/PTSS. Le Secrétariat a ensuite examiné les propositions financières et présenté son rapport à Nairobi en mai 2011.

17. Le Secrétariat a préparé plusieurs documents sur les questions entourant l'élimination de la production de HCFC à l'intention de la réunion du Sous-groupe sur le secteur de la production tenue en marge de la 64^e réunion du Comité exécutif.

Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds

18. Parmi les documents présentés pour examen à la 64^e réunion, le Secrétariat du Fonds a préparé les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et décaissements (en collaboration avec le Trésorier);
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
- Plan d'activités général pour les années 2011 à 2014 et retards dans la proposition des tranches annuelles;
- État de la mise en œuvre des projets accusant un retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal;
- Stratégie pour la diffusion et la communication des enseignements tirés des précédentes expériences;
- Rapport sur l'examen du document *Regulations to Control Ozone Depleting Substances: a Guide Book (2000)*;
- Rapport périodique global au 31 décembre 2010;
- Observations et recommandations sur les rapports périodiques des agences bilatérales, du PNUE, du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (5 documents);
- Évaluation de l'exécution des plans d'activités de 2010;
- Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;
- Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les programmes de travail du PNUE, du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2011 (4 documents);
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 64^e réunion (25 documents);
- Rapport sur l'expérience acquise grâce à l'exécution des projets d'élimination (décision 58/19);
- Rapport sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décisions 59/45 et 62/62);
- Comptes provisoires de 2010 (en collaboration avec le Trésorier).

Coopération avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et autres organisations

Mercur

19. Le président du Comité de négociation intergouvernemental (CNI) doit préparer un instrument juridiquement contraignant international sur le mercure, M. Fernando Lugris de l'Uruguay, Mme Beatriz Nunez Rivas, consule générale d'Uruguay à Montréal, et M. David Piper, directeur adjoint, direction générale des produits chimiques, DTIE-PNUE, ont visité les bureaux du Secrétariat du Fonds le 17 mai 2011. Ils ont rencontré le Chef du Secrétariat et le Directeur des Affaires économiques pour discuter du fonctionnement du Fonds multilatéral à la lumière de la discussion avec le CNI du 2 janvier 2011 concernant les possibilités pour la forme du mécanisme financier de l'instrument sur le mercure, dont l'une était un mécanisme financier autonome semblable au Fonds multilatéral du Protocole de Montréal. Le Secrétariat a présenté un exposé sur les types de projets approuvés par le Comité exécutif, des arrangements administratifs du Fonds, y compris le rôle de la Réunion des Parties pour déterminer les priorités du Fonds multilatéral et l'admissibilité au financement, le fonctionnement du Comité exécutif, les membres du Comité exécutif et leurs relations avec la Réunion; le rôle du Fonds en vue de faciliter la

conformité; et comment les besoins de reconstitution ont été calculés et négociés. Une invitation a été envoyée au Secrétariat l'invitant à participer aux séances du CNI.

Fonds vert pour le climat

20. À la demande du Comité de transition pour la conception du Fonds vert pour le climat¹ de la Convention Cadre des Nations Unies pour les changements climatiques (CCNUCC), le Secrétariat du Fonds a rempli un questionnaire sur le Fonds multilatéral. Le but du questionnaire était d'obtenir une compréhension des expériences des autres grands Fonds pertinents pour évaluer les options de conception pour le Fonds vert pour le climat. Les questions touchaient principalement quatre domaines : statut juridique, objectifs et principes, la portée et la taille du Fonds, la gouvernance et l'administration, les clients, les bénéficiaires des critères d'admissibilité et le fonctionnement du Fonds et les commentaires sur le suivi, l'évaluation et des intervenants.

Évaluation des partenariats du PNUD

21. En juin 2011, le Secrétariat du Fonds a été contacté par le bureau d'évaluation du PNUD à l'égard de l'évaluation des partenariats du PNUD. Le partenariat du PNUD avec le Fonds multilatéral a été choisi comme une étude de cas d'évaluation et, à cet égard l'équipe d'évaluation visitera les bureaux du Secrétariat du Fonds au début de juillet pour discuter avec le Chef du Secrétariat et le Chef des Affaires économiques.

Participation aux réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Genève, Suisse, 6-13 mai 2011

22. Le Chef du Secrétariat et le Chef adjoint ont participé à la partie de la réunion de 2011 du Groupe de l'évaluation technique et économique (GETE) portant sur le rapport de l'Équipe spéciale sur la reconstitution sur l'évaluation des besoins de financement pour la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période 2012-2014. Des discussions entre le Secrétariat du Fonds et plusieurs membres du GETE (membres de l'Équipe spéciale sur la reconstitution) ont été tenues au cours desquelles le Secrétariat a fourni des commentaires et observations, au besoin.

Washington D.C., États-Unis, 23-26 mai 2011

23. Le Chef du Secrétariat a assisté à la 40e réunion du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (24-26 mai 2011), où elle a saisi l'occasion pour discuter de plusieurs problèmes de délégations en lien au Fonds multilatéral. Elle a également participé à une réunion avec les équipes sur le climat et les produits chimiques du Secrétariat du FEM pour évaluer les différentes façons dont le Fonds multilatéral et le FEM peuvent coopérer pour améliorer et mettre à profit les avantages climatiques pouvant être atteints grâce à l'élimination des HCFC et aux activités d'élimination des SAO. Des discussions subséquentes sont prévues en marge de la 64e réunion du Comité exécutif.

Missions des autres membres du personnel

Belgrade, République de Serbie, 8-14 mai 2011

24. Le Chef des affaires économiques a participé à la Table ronde sur les Technologies favorables à l'ozone et au climat de Réfrigération et de Climatisation et à la réunion annuelle des chefs du Réseau

¹ http://unfccc.int/cooperation_and_support/financial_mechanism/green_climate_fund/items/5869.php

régional de l'ozone pour l'Europe et l'Asie Centrale. Il a présenté un exposé sur les plus récentes décisions du Comité exécutif et la communication de données et il a recueilli plusieurs suggestions d'amélioration à apporter au système de transmission des données du programme national en ligne.

Malé, Maldives, 10-12 mai 2011

25. L'administratrice principale, Surveillance et évaluation a assisté à la réunion conjointe des chefs des réseaux régionaux de l'ozone de l'Asie du Sud et de l'Asie occidentale, qui lui a donné l'occasion de rencontrer les chefs de l'ozone de et le personnel des agences d'application de ces deux régions. L'administratrice principale, Surveillance et évaluation a présenté un programme de travail pour la surveillance et l'évaluation pour 2011 et le projet de programme pour 2012 aux participants, et elle a participé aux discussions au sujet des projets visant les inhalateurs à doses, qui ont été à l'étude dans le cadre du programme de travail de surveillance et évaluation.

Contributions aux réunions de réseau régional et autres réunions pertinentes

26. Le Secrétariat a présenté des exposés complets sur les récentes décisions du Comité exécutif et sur la communication des données au DTIE-PNUE pour la réunion conjointe des réseaux d'ozone de l'Asie occidentale et de l'Asie du Sud tenue dans les Maldives du 10 au 12 mai 2011, pour la réunion de suivi des réseaux d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des pays des Caraïbes de langue espagnole tenue au Paraguay du 22 au 24 juin 2011 et la réunion principale du réseau anglophone des chefs de l'ozone tenue aux Seychelles du 20 au 23 juin 2011.

Recrutement et sélection

27. M. Alejandro Ramirez-Pabon a accepté le poste d'agent principal des programmes le 8 mai 2011. Les postes de secrétaire au Chef du Secrétariat adjoint et d'informaticien adjoint ont été publiés sur le nouveau système de recrutement des Nations Unies, Inspira, et leur processus de sélection est en cours.

Formation du personnel

28. Plusieurs employés du Secrétariat ont participé à des cours de formation, dont le cours d'introduction de l'Association of Project Managers (APM) et le cours de la PRINCE2 Foundation, organisés par le siège social du PNUE dans le cadre de son programme de perfectionnement du personnel. Trois membres du personnel ont participé au programme Women Preparing for Leadership organisé par le Bureau des Nations Unies à Nairobi.

Préparation des réunions du Comité exécutif

29. À la suite de l'accord du Comité exécutif concernant le changement de date de sa 64e réunion, des dispositions logistiques ont été modifiées immédiatement de manière à ce que la 64e réunion du Comité exécutif puisse être tenue dans les locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale de Montréal, Canada, du 25 au 29 juillet 2011. Des lettres d'invitation et les mots de passe pour accéder aux documents de conférence sur l'Intranet ont été transmis aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la vingt-deuxième Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux organisations non gouvernementales. Le Secrétariat du Fonds fournit aussi de l'assistance au Secrétariat de l'Ozone dont la 31e réunion sera tenue du 1er au 5 juillet 2011.

Installations de vidéoconférence

30. L'équipement de vidéoconférence du Fonds multilatéral est maintenant opérationnel et il offre la possibilité de réunir quatre emplacements différents simultanément lors d'une vidéoconférence.

L'équipement sera utilisé non seulement pour faciliter les communications entre le Secrétariat et les agences d'exécution, mais il permettra aussi au personnel du Secrétariat à participer aux réunions du personnel tenues au siège social du PNUE.

Activités d'information

31. Les versions arabe, anglaise, française et espagnole du rapport de la 64e réunion du Comité exécutif, ainsi qu'un rapport sommaire de la réunion ont été affichées sur le site Web public du Fonds multilatéral (www.multilateralfund.org).

32. À la suite des travaux préparatoires réalisés plus tôt cette année, le Secrétariat a actualisé sa technologie Web et Intranet en juin 2011. Les sites Web et Intranet ont été migrés vers une nouvelle plateforme qui utilise le nom de domaine www.multilateralfund.org. La nouvelle plateforme proposera aux membres du Comité exécutif un accès simplifié aux ressources et elle assurera continuité de la stabilité du service aux membres et au grand public. Pendant la migration, le site intranet.unmfs.org a été maintenu en ligne afin d'assurer un accès ininterrompu aux documents des réunions, toutefois ce nom de domaine sera supprimé dans un avenir prochain.

33. Un site qui contient les versions arabe, chinoise, anglaise, française et espagnole, et les renseignements logistiques de la 64e réunion a été créé sur la nouvelle plateforme Web et sur l'intranet.unmfs.org. Un site distinct a été mis en ligne pour le secteur de la production, pour lequel la documentation est limitée aux membres du Comité exécutif.

34. Le Secrétariat du Fonds a examiné et actualisé les bases de données, les documents et les directives opérationnelles suivants pour la 64^e réunion:

- Inventaire des projets approuvés en date d'avril 2011;
- Fiches sommaires des programmes de pays en date d'avril 2011;
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date d'avril 2011;
- Projets et plans d'élimination en date d'avril 2011;
- Plans de gestion de l'élimination des HCFC, en date d'avril 2011.
